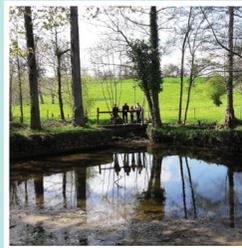




À voir

1 l'ancienne piscine de Coulonces

Inaugurée en 1943, la piscine Rouland, en hommage à Ernest Rouland, maire de Coulonces entre 1895 et 1952, a d'abord nécessité la réalisation d'un bief pour alimenter le bassin. Au regard des fondations apparentes, la piscine mesurait 25 mètres de long pour 15 mètres de large, avec une profondeur sous le plongeur de 2 mètres. Aujourd'hui, seuls les barreaux de l'échelle d'accès du bassin sont encore existants. Grâce à son cadre bucolique, ce parc paysager reste un endroit paisible pour pique-niquer.



2 le lavoir à la Villière

A 200 mètres en aval de l'ancienne piscine, se trouve le petit lavoir de la Villière. Les seules à fréquenter les bords de la Brévogne seront un temps encore les lavandières. Été comme hiver, poussant leurs brouettes jusqu'au lavoir, encore existant mais étouffant aujourd'hui sous le sable de rivière.

3 le moulin de Choisel

Situé sur la Brévogne, le moulin de Choisel fut dans un premier temps rattaché à la baronnie de Coulonces, comme en atteste l'acte de vente au Sieur de Barville en 1677. Après de nombreuses démarches de réouverture de bief, les propriétaires ont pu remettre en état de marche ce moulin, en installant notamment une nouvelle roue entièrement métallique. Cette dernière, composée de 32 augets, d'une hauteur de 2,75 m et fixée par 320 rivets et 352 boulons refoule l'eau en aval dans un canal de 300 mètres de long.



Balisage

Bonne direction
Changement de direction
Mauvaise direction



Météo : 3250
En cas d'urgence : 112



Plus d'infos



Office de Tourisme du Pays de Vire
Square de la Résistance, Vire
14500 VIRE NORMANDIE
+33 (0)2 31 66 28 50
contact@paysdevire-tourisme.fr
www.paysdevire-normandie-tourisme.fr



Credits photo : Olivier Faudet, Office de tourisme du Pays de Vire.



Départ de Coulonces

Parcours facile - 8,6 km - 2h15 à pied
Dénivelé : 120 m - route : 40 %



Le parcours

D De la Place de l'église (*rue du Presbytère*), contourner l'église en empruntant la D296 en direction de Campagnoles. 100m plus loin, prendre une petite route à gauche vers *le Bois*. Aller tout droit et poursuivre par un chemin herbeux.

1 Traverser *la Brévogne* sur un pont en granit. Poursuivre tout droit pour accéder à la D295. Ici, bifurquer à droite. Continuer tout droit et prendre la deuxième route à droite en direction de *la Masure*.

2 Prendre ensuite le premier chemin à droite, situé avant l'habitation. Traverser de nouveau *la Brévogne* sur un pont formé de dalles de granit. Continuer sur ce même chemin jusqu'au bourg de Coulonces. En face de l'église, tourner à gauche, puis traverser une route et rejoindre en face le *chemin du Pont Huplin*. Poursuivre tout droit par le chemin herbeux.

3 Déboucher à l'entrée d'une ferme, tourner à droite puis de nouveau à droite lorsque vous accédez à la voie communale. A *Groult*, (variant possible en continuant par le chemin en face) tourner à gauche en empruntant le sentier le long de la route, puis dans le virage, traverser la route et s'engager en face sur une voie goudronnée, puis en chemin.

4 Arriver sur une petite route à l'angle d'une maison, et tourner à droite. Emprunter la D296 à droite, puis prendre le premier chemin encaissé sur votre gauche. Déboucher sur la D52, bifurquer à droite avec prudence.

5 S'engager sur la première route à droite puis enfiler le chemin herbeux qui se présente face à vous. Arriver de nouveau sur la D296, à l'entrée du bourg. Prendre le chemin en face, situé à proximité d'un calvaire. Déboucher sur une voie goudronnée, prendre à gauche et longer le terrain de football pour rejoindre la place de l'église.

